

Acte de naissance de CARPENTIER Joseph André [118].

Ce jourd'huy dix-sept de frimaire l'an cinquième¹ de la République Française, par-devant moi, Nicolas Louis LEJEUNE, adjoint municipal de la commune d'Eletôt, département de la Seine, arrondissement du quarante troisième canton séant à Sassetôt le Mauconduit, est comparu devant moi Nicolas Furcy CARPENTIER, journalier de cette dite commune, âgé de vingt-huit ans, assisté de Joseph LEGRAND, âgé de quarante-huit ans, et de Marie Anne FIQUET, âgée de vingt-huit ans, tous deux de ce lieu, lesquels m'ont déclaré que Marie Marthe FRANÇOIS, âgée de trente et un ans, en légitime mariage, est accouchée d'aujourd'huy quatre heure du matin dans son domicile d'un enfant masculin, lequel a été donné les prénoms suivants : Joseph André, après cette déclaration que les dénommés à la présente ont certifié conformément à la vérité, et la représentation de l'enfant qui m'a été faite, j'ai rédigé le présent acte que Nicolas Furcy CARPENTIER et les deux témoins ont signé avec moi, à la réserve dudit CARPENTIER et ladite marraine FIQUET qui m'ont déclaré ne savoir signer.

¹ 7 décembre 1796